

Universités francophones

Assises de l'enseignement du français et en français

Avant-propos de Michel Guillou



**Agence
universitaire
de la
Francophonie**

Assises de l'enseignement
du français et *en* français

Avertissement

Le présent ouvrage rassemble les textes des interventions prononcées à l'occasion des Assises de l'enseignement du français et en français organisées par l'AUPELF-UREF, Agence universitaire de la Francophonie.

Les textes ont été collectés, relus et corrigés par les auteurs et par l'AUPELF-UREF et n'engagent que les auteurs eux-mêmes.

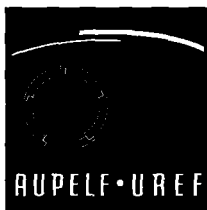
Ayant pu évoluer depuis la date des interventions, les titres ou fonctions de leurs auteurs sont ceux qu'ils portaient ou qu'ils exerçaient à la date des Assises.

19-21 octobre 1997

Huế (Viêt Nam)

ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT *DU FRANÇAIS ET EN FRANÇAIS*

Rencontre internationale organisée par l'Agence universitaire de la Francophonie



en concertation avec les autres opérateurs directs, l'Agence de la Francophonie (ACCT), l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et TV5, qui sont ses partenaires, en liaison avec la Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale (CONFEMEN) et la Conférence des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CONFEMER), les Ministères de la Coopération et des Affaires Étrangères concernés, et avec le concours du Forum Francophone des Affaires (FFA), de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPE) et des associations d'enseignants.

ISBN 2-920021-86-9

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

Bibliothèque Nationale de France

Editions AUPELF-UREF

3032, boulevard Edouard Montpetit

Montréal, Québec, Canada H3T 1J9

© 1998, Montréal

SOMMAIRE

LISTE DES AUTEURS	11
AVANT-PROPOS	13
<i>de Monsieur Michel GUILLOU.....</i>	<i>13</i>
SEANCE D'OUVERTURE	15
<i>Sous la présidence de Monsieur Nguyen Minh HIEN.....</i>	<i>15</i>
ALLOCATION	17
<i>du Professeur Nguyen The HUU (République Socialiste du Viêt Nam).....</i>	<i>17</i>
ALLOCATION	19
<i>de Monsieur Nguyen Van ME LE (République Socialiste du Viêt Nam)</i>	<i>19</i>
ALLOCATION	23
<i>de Monsieur Jean-Louis ROY, présentée par Monsieur Moussa Makam CAMARA....</i>	<i>23</i>
ALLOCATION	27
<i>de Monsieur Boujouma N'GOM.....</i>	<i>27</i>
ALLOCATION	31
<i>de Monsieur Michel GUILLOU.....</i>	<i>31</i>
ALLOCATION	39
<i>de Monsieur Serge DEGALLAIX.....</i>	<i>39</i>
ALLOCATION	43
<i>de Madame Marie-France ROUSSETY (Ile Maurice)</i>	<i>43</i>
ALLOCATION	49
<i>de Monsieur le Professeur Nguyen Ngoc TRAN (République Socialiste du Viêt Nam)..</i>	<i>49</i>
ALLOCATION	53
<i>de Monsieur Nguyen Minh HIEN (République Socialiste du Viêt Nam)</i>	<i>53</i>
CONFERENCES INAUGURALES.....	55
LE PLURILINGUISME, ÉTHIQUE D'AVENIR.....	57
<i>Monsieur Claude HAGÈGE (France).....</i>	<i>57</i>
LE PLURILINGUISME, UNE EXIGENCE POUR LA MONDIALISATION	69
<i>Monsieur Samir AMIN (Egypte).....</i>	<i>69</i>
CRÉER UNE DYNAMIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU ET EN FRANÇAIS.....	81
<i>Monsieur Bernard CASSEN (France).....</i>	<i>81</i>

INSCRIRE LE FRANÇAIS DANS LE MULTILINGUISME	93
<i>Président de séance : Monsieur Bernard LEDUC (Belgique).....</i>	<i>93</i>
RAPPORT THEMATIQUE	95
<i>Monsieur Souleymane Bachir DIAGNE (Sénégal).....</i>	<i>95</i>
CONFERENCES INTRODUCTIVES	101
UN NOUVEL AVANTAGE COMPARATIF :	
LA COMPÉTITIVITÉ LINGUISTIQUE ET CULTURELLE	103
<i>Monsieur Raymond WEBER (Luxembourg).....</i>	<i>103</i>
LE FRANÇAIS, VECTEUR DE DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE.....	115
<i>Monsieur Mohamed Larbi BOUGUERRA (Tunisie).....</i>	<i>115</i>
LE FRANÇAIS LANGUE DE DÉVELOPPEMENT	121
<i>Monsieur Daniel ETOUNGA-MANGUELLE (Cameroun).....</i>	<i>121</i>
ETUDES DE CAS	125
DU MULTILINGUISME AU PLURILINGUISME : ÉTUDE DU CAS SUISSE	127
<i>Monsieur Jacques-André TSCHOUMY (Suisse).....</i>	<i>127</i>
MATÉRIAUX POUR UNE STRATÉGIE GLOBALE POUR LA FRANCOPHONIE :.....	133
LE CAS DE L'ÎLE MAURICE, EXEMPLE DE PLURILINGUISME RÉUSSI.	133
<i>Professeur Issa ASGARALLY (Maurice).....</i>	<i>133</i>
LE FRANÇAIS DANS LE PLURILINGUISME AU LAOS	145
<i>Monsieur Sacklokhom KHAMHOUNG (Laos).....</i>	<i>145</i>
SYNTHESE	155
<i>Monsieur Normand LABRIE (Canada).....</i>	<i>155</i>
LES ATOUTS DE L'ENSEIGNEMENT DU ET EN FRANÇAIS	159
<i>Président de séance : Monsieur Alain BRAUN (Belgique).....</i>	<i>159</i>
RAPPORT THEMATIQUE.....	161
<i>Madame Jeannine RAMBELOSON (Madagascar)</i>	<i>161</i>

CONFERENCES INTRODUCTIVES.....	167
LE FRANÇAIS, LANGUE D'AFRIQUE.....	169
<i>Monsieur Jérémie Kouadio N'GUESSAN (Côte d'Ivoire)</i>	<i>169</i>
L'INTERCOMPRÉHENSION MULTILINGUE : L'EXEMPLE DES LANGUES ROMANES.....	183
<i>Monsieur André VALLI (France).....</i>	<i>183</i>
LE FRANÇAIS LANGUE SECONDE, CONDITION D'UNE	
FRANCOPHONIE DIFFÉRENTIELLE	201
<i>Madame Katia HADDAD (Liban).....</i>	<i>201</i>
ETUDES DE CAS.....	207
BACCALAURÉAT FRANCOPHONE ET CO-DIPLÔMATIONS UNIVERSITAIRES.....	209
<i>Monsieur Jacques MONFERIER (France)</i>	<i>209</i>
LA FILIÈRE FRANCOPHONE : L'OUTIL DU MULTILINGUISME.....	213
<i>Monsieur Andrei MAGHERU (Roumanie).....</i>	<i>213</i>
EXPERIENCES VIETNAMIENNES.....	219
LE FRANÇAIS DANS L'ESPACE MULTILINGUE AU VIÊT NAM.....	221
<i>Monsieur Pham Dô Nhât TIEN (République Socialiste du Viêt Nam)</i>	<i>221</i>
LES FILIÈRES FRANCOPHONES.....	225
<i>Monsieur Trinh Van MINH (République Socialiste du Viêt Nam).....</i>	<i>225</i>
LES CLASSES BILINGUES : UNE EXPÉRIENCE PILOTE.....	229
<i>Monsieur Tran Trong CUONG (République Socialiste du Viêt Nam).....</i>	<i>229</i>
SYNTHÈSE.....	239
<i>Madame Dyane ADAM (Canada).....</i>	<i>239</i>
FORMER LES FORMATEURS.....	241
PRÉSIDENT DE SÉANCE : MONSIEUR JEAN TABI-MANGA (GABON)	241
RAPPORT THEMATIQUE.....	243
<i>Madame Angéline MARTEL (Canada-Québec).....</i>	<i>243</i>
CONFERENCES INTRODUCTIVES.....	253
EVALUATION ET AUTOFORMATION	255
<i>Monsieur Jean-Marie De KETELE (Belgique)</i>	<i>255</i>
“ IMMERGER ” POUR MIEUX FORMER.....	265
<i>Monsieur Jean-Pierre CUQ (France).....</i>	<i>265</i>

ETUDES DE CAS.....	273
LA FORMATION CONTINUE À DISTANCE	275
<i>Monsieur Mounir ABOU ASSALI (Liban)</i>	<i>275</i>
LES CHEMINS ALTERNATIFS DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS.....	291
<i>Monsieur Michel LAGUERRE (Haïti).....</i>	<i>291</i>
POUR UNE COOPÉRATION EN FORMATION	299
<i>Monsieur Dominique FERRAGNE (France).....</i>	<i>299</i>
BESOINS ET PERSPECTIVES DE L'UNIVERSITÉ VIETNAMIENNE	303
<i>Monsieur Huynh The CUOC (République Socialiste du Viêt Nam).....</i>	<i>303</i>
LA FORMATION AU CAMBODGE	307
<i>Monsieur Var Sim SAMRETH (Cambodge).....</i>	<i>307</i>
SYNTHESE.....	311
<i>Monsieur Samir MARZOUKI (Tunisie).....</i>	<i>311</i>
DEVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FRANCOPHONE.....	315
PRÉSIDENT DE SÉANCE : MADAME FLORETTE ANDRIAMIARISATRANA (MADAGASCAR).....	315
RAPPORT THEMATIQUE.....	317
<i>Monsieur Raymond RENARD (Belgique).....</i>	<i>317</i>
ETUDES DE CAS.....	325
TÉLÉVISION : LES NOUVELLES TECHNIQUES NUMÉRIQUES AU SERVICE DU MULTILINGUISME.....	327
<i>Monsieur Michel ANTHONIOZ (France / Allemagne)</i>	<i>327</i>
VIÊT NAM : LES BOURSES D'EMPLOI.....	331
<i>Monsieur Pierre CASCARINO (France)</i>	<i>331</i>
RADIO FRANCE INTERNATIONALE OU L'ACTUALITÉ DANS TOUTES LES LANGUES .	337
<i>Monsieur Philippe SAINTENY (France)</i>	<i>337</i>
UNE ENTREPRISE POLYGLOTTE	341
<i>Monsieur Béchir El HASSEN (Mauritanie).....</i>	<i>341</i>
UNE RADIO BILINGUE	347
<i>Madame Michèle MONTAS (Haïti).....</i>	<i>347</i>
QUAND LES LANGUES S'AFFICHENT ET S'ILLUSTRENT	355
<i>Monsieur François BERNHEIM (France)</i>	<i>355</i>
PRESSE FRANCOPHONE, PRESSE VIVANTE.....	363
<i>Monsieur Issa GHORAYEB (Liban).....</i>	<i>363</i>

SYNTHESE.....	367
<i>Monsieur Samuel M. ENO-BELINGA (Cameroun).....</i>	<i>367</i>
NOUVEAUX MODES DE COOPERATION ET METHODOLOGIES D'AVENIR.....	369
<i>Président de séance : Monsieur Pierre FIGEAC (France).....</i>	<i>369</i>
RAPPORT THEMATIQUE.....	371
<i>Monsieur Michel WORONOFF (France).....</i>	<i>371</i>
CONFERENCES INTRODUCTIVES.....	377
LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION AU SERVICE DE L'ÉDUCATION	379
<i>Monsieur Jean-Pierre BALPE (France).....</i>	<i>379</i>
PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU ET EN FRANÇAIS	389
<i>Monsieur Francis DEBYSER (France).....</i>	<i>389</i>
ETUDES DE CAS	393
LA MÉDIATHÈQUE UNIVERSELLE ET L'UNIVERSITÉ VIRTUELLE	395
<i>Monsieur Didier OILLO (France).....</i>	<i>395</i>
EDUCATION, CULTURE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES :	
DES EXPÉRIENCES BRÉSILIENNES.....	407
<i>Monsieur Paolo Sergio DUARTE (Brésil).....</i>	<i>407</i>
HARMONISATION DES PROGRAMMES ET ÉDITION BON MARCHÉ.....	413
<i>Madame Danielle DONA-FOLOGO (Côte d'Ivoire).....</i>	<i>413</i>
COOPÉRATION ÉDITORIALE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE	439
<i>Monsieur Marc MOINGEON (France).....</i>	<i>439</i>
LE “ MAILLAGE LINGUISTIQUE ”	445
<i>Monsieur Jean-Claude GUEDON (Canada-Québec).....</i>	<i>445</i>
DEVELOPPER UNE APPROCHE REGIONALE	453
<i>Président de séance : Madame Michèle JACOBS (France).....</i>	<i>453</i>
RAPPORT THEMATIQUE.....	455
<i>Monsieur Hichem SKIK (Tunisie).....</i>	<i>455</i>

CONFERENCES INTRODUCTIVES.....	463
LA FRANCOPHONIE DANS LA RÉGIONALISATION GÉOPOLITIQUE DU MONDE.....	465
<i>Monsieur Jean-Claude GUILLEBAUD (France).....</i>	<i>465</i>
COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET PROMOTION DE LA FRANCOPHONIE	471
<i>Madame Marie-Hélène FINAS (France).....</i>	<i>471</i>
ETUDES DE CAS.....	475
DONNER UNE DIMENSION RÉGIONALE AUX CENTRES NATIONAUX DE FORMATION ...	477
<i>Monsieur Naoum YAKIMOFF (Bulgarie).....</i>	<i>477</i>
UNE BANQUE AU SERVICE D'UNE RÉGION.....	483
<i>Monsieur Lansina BAKARY (Sénégal).....</i>	<i>483</i>
UNE INITIATIVE POLITIQUE, UN RAPPROCHEMENT DES SAVOIR-FAIRE :	
L'UNIVERSITÉ DE L'OcéAN INDIEN	501
<i>Monsieur Patrick HERVE (La Réunion).....</i>	<i>501</i>
SYNTHESE.....	509
<i>Monsieur Eric NABAJOTH (Guadeloupe).....</i>	<i>509</i>
 SEANCE DE CLOTURE	 515
<i>Sous la présidence de Monsieur Chu HAO (République Socialiste du Viêt Nam)</i>	<i>515</i>
SYNTHESE GENERALE ET ADOPTION DE LA CHARTE	517
<i>Monsieur Arthur BODSON (Belgique).....</i>	<i>517</i>
ALLOCUTIONS	524
<i>Monsieur Michel GUILLOU.....</i>	<i>527</i>
<i>Monsieur Jean-Christophe DEBERRE (France)</i>	<i>531</i>
<i>Monsieur Nouth NARANG (Cambodge)</i>	<i>537</i>
ANNEXE	541
<i>Charte de Hué.....</i>	<i>543</i>

LISTE DES AUTEURS

A

ABOU ASSALI Mounir · 275
ADAM Dyane · 239
AMIN Samir · 69
ANTHONIOZ Michel · 327
ASGARALLY Issa · 133

B

BAKARY Lansina · 483
BALPE Jean-Pierre · 379
BERNHEIM François · 355
BODSON Arthur · 517
BOUGUERRA Mohamed Larbi · 115

C

CAMARA Moussa Makam · 23
CASCARINO Pierre · 331
CASSEN Bernard · 81
CUOC Huynh The · 303
CUONG Tran Trong · 229
CUQ Jean-Pierre · 265

D

DEBERRE Jean-Christophe · 531
DEBYSER Francis · 389
DEGALLAIX Serge · 39
DIAGNE Souleymane Bachir · 95
DONA-FOLOGO Danielle · 413
DUARTE Paolo Sergio · 407

E

ENO-BELINGA M. Samuel · 367
ETOUNGA-MANGUELLE Daniel · 121

F

FERRAGNE Dominique · 299
FINAS Marie-Hélène · 471

G

GHORAYEB Issa · 363
GUEDON Jean-Claude · 445
GUILLEBAUD Jean-Claude · 465
GUILLOU Michel · 13, 31, 527

H

HADDAD Katia · 201
HAGÈGE Claude · 57
HASSEN Béchir El · 341
HERVE Patrick · 501
HIEN Nguyen Minh · 53
HUU Nguyen The · 17

K

KETELE Jean-Marie De · 255
KHAMHOUNG Sacklokhham · 145

L

LABRIE Normand · 155
LAGUERRE Michel · 291

M

MAGHERU Andrei · 213
MARTEL Angéline · 243
MARZOUKI Samir · 311
ME LE Nguyen Van · 19
MINH Trinh Van · 225
MOINGEON Marc · 439
MONFERIER Jacques · 209
MONTAS Michèle · 347

N

N'GOM Boujouma · 27
N'GUESSAN Jérémie Kouadio · 169
NABAJOTH Eric · 509
NARANG Nouth · 537

O

OILLO Didier · 395

R

RAMBELOSON Jeannine · 161
RENARD Raymond · 317

ROUSSETY Marie-France · 43
ROY Jean-Louis · 23

S

SAINTENY Philippe · 337
SAMRETH Var Sim · 307
SKIK Hichem · 455

T

TIEN Pham Do Nhat · 221
TRAN Nguyen Ngoc · 49
TSCHOUMY Jacques-André · 127

V

VALLI André · 183

W

WEBER Raymond · 103
WORONOFF Michel · 371

Y

YAKIMOFF Naoum · 477

AVANT-PROPOS

de Monsieur **Michel GUILLOU**

Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUPELF-UREF)

Avec la tenue des Assises de l'enseignement du français et en français, à Hué en octobre 1997, la Francophonie prenait globalement en compte la langue en tant que telle, en se posant le problème de son apprentissage et de son utilisation, et donc de son avenir.

En publiant les actes de ces assises dans la collection “Prospectives francophones”, nous avons conscience de rester fidèles à la fois à notre mandat — produire et diffuser l'information scientifique et technique, facteur essentiel du développement — et aux objectifs de la collection : proposer une approche plurielle et singulière de la science, adaptée aux réalités multiples de la Francophonie, afin de promouvoir la recherche dans l'espace francophone et le plurilinguisme au niveau international.

A côté d'autres ouvrages de fond donnant l'éclairage de la Francophonie sur les grandes questions contemporaines, ce volume permettra aux lecteurs intéressés par les questions liées à l'enseignement du français et en français, tant au Nord qu'au Sud, de prendre connaissance des débats suscités par les nombreux experts réunis à cette occasion à l'Université de Hué.

Ils venaient de toutes les régions de la Francophonie et de champs variés du savoir. Internationales et pluridisciplinaires, les assises de Hué ont permis aux universitaires (linguistes, historiens, sociologues, didacticiens), responsables politiques, praticiens des

maisons d'édition et des médias, de s'exprimer avec conviction et professionnalisme. Leur réflexion s'appuyait sur les conclusions des huit séminaires régionaux qui avaient précédé et préparé ces Assises. Elle permettait, quelques semaines avant le VIIe Sommet de la Francophonie à Hanoi, de formuler "la charte de Hué", une série de propositions qui seraient ensuite prises en compte par la Conférence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche (CONFEMER), puis par les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Point d'aboutissement d'un grand projet mené par l'Agence universitaire de la Francophonie pendant un an et demie avec la participation de plus de 700 experts du monde entier, ce livre retrace ainsi le parcours, foisonnant, d'une réflexion dont la richesse dépasse les conclusions qui en ont été tirées. Mais cette publication se veut surtout, conformément au souhait de la plupart des intervenants, le point de départ d'une concertation globale, nécessaire, dont l'enjeu n'est rien moins que l'avenir du français dans le monde.

Souvent les paroles les plus pertinentes s'envolent et sont oubliées, une fois passée l'occasion qui les a fait naître. S'il est plus que jamais nécessaire que des écrits restent, ce n'est pas pour enfermer la dynamique d'un débat dans des conclusions définitives, mais au contraire pour maintenir vivante la problématique qui les inspire : l'inscription du français dans le multilinguisme du monde de demain. Que celles et ceux qui ont bien voulu apporter leur contribution à cette réflexion ouverte, soient tous une fois encore remerciés. Il ne me reste qu'à formuler le souhait que grâce au présent volume, ce débat continue.

SEANCE D'OUVERTURE

Sous la présidence de Monsieur Nguyen Minh HIEN

Ministre de l'éducation et de la formation de la République Socialiste du Viêt Nam

ALLOCUTION

du Professeur **Nguyen The HUU** (République Socialiste du Viêt Nam)

Président de l'Université de Hué.

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Professeur Michel Guillou, Directeur général - Recteur
de l'AUPELF-UREF

Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Président du Comité Populaire de la province de Thua Thien Hué

Mesdames et Messieurs les Délégués

Chers amis,

L'Université de Hué a le grand honneur d'accueillir en ces jours et dans ses locaux, les Assises Mondiales de l'enseignement du et en français. Au nom de l'Université et en mon nom personnel, je souhaite à toutes et à tous la bienvenue.

La population de la ville de Hué, les étudiants et enseignants de l'Université de Hué vont vivre durant ces trois jours un événement dont l'importance est sans précédent, car il s'agit de l'une des plus grandes manifestations francophones en cette année de la Francophonie au Viêt Nam.

Hué est une ville universitaire bien connue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les six établissements supérieurs en son sein constituent un des principaux centres de formation pluridisciplinaire au Viêt Nam ; L'Université de Hué avec ses six établissements membres est une véritable force motrice du développement régional et national.

Comme vous le savez, l'ouverture du Viêt Nam à l'extérieur est irrésistible. Cette ouverture se veut multilatérale et avec tous les pays. L'Université avec ses obligations se présente de ce fait à la fois comme l'élément facilitateur et le garant de cette mutation

profonde. Ayant conscience de la mondialisation à l'heure actuelle, de l'intérêt du développement durable et de l'identité nationale, l'Université de Hué cherche en constance à valoriser la diversification dans ses formations et dans ses rapports avec le monde.

La participation active de l'Université de Hué au sein de l'AUF-UREF est le signe de cette volonté. La création des Filières francophones universitaires et des classes bilingues dans le secondaire au Viêt Nam en général et à Hué en particulier, entre tout à fait dans le projet global du développement de la formation. (il ne faut pas oublier que cette création continue d'enregistrer des demandes en croissance considérable)

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

Nous avons soutenu et continuons à soutenir le développement de la langue française comme moyen d'accès à la diversité mondiale. En effet, la langue n'est pas simplement un instrument de communication, elle est encore un moyen de transmission des valeurs socioculturelles, économiques et scientifiques. En ce sens, elle est un outil d'information et de formation efficace par excellence. L'enseignement du français et des spécialités en langue française devra en premier lieu répondre à cette fin.

Nous vivons dans une époque où les informations sont à la fois abondantes et de diverses sources. A cet égard, l'usage d'une seule langue étrangère ne fera que favoriser la monopolisation qui débouchera nécessairement sur l'uniformisation dans tous les domaines. C'est ce que nous devons éviter en milieu universitaire.

Permettre à nos jeunes l'ouverture à la diversité et cela par le canal du multilinguisme devra être un acte de foi de nous tous. Permettre aux jeunes la diversité, c'est les préparer à affronter les situations à la fois diverses et complexes dans leur vie socio-professionnelle. C'est aussi leur permettre la réussite.

La tenue des Assises mondiales de l'enseignement du et en français à Hué offre une occasion de plus aux francophones de quarante-neuf pays dans le monde de se retrouver au tour d'un thème tout à fait d'actualité. L'Université de Hué, membre à part entière de l'AUF-UREF, est partie prenante de l'entreprise et fera de son mieux pour que ses étudiants puissent profiter du meilleur du programme et que le français devienne véritable langue de travail pour ceux qui le souhaitent.

C'est aussi dans cet esprit que l'Université de Hué est heureuse de participer à l'organisation de ces Assises en espérant que de bonnes idées y seront présentées en vue de renforcer le programme mis en place dans de nombreux pays dont le Viêt Nam.

Je formule mes meilleurs vœux de santé aux participants et de réussite aux Assises.

Merci de votre attention.

ALLOCUTION

de Monsieur **Nguyen Van ME LE** (République Socialiste du Viêt Nam)

Président du comité populaire de la province de Thua Thien Hué

Mesdames, Messieurs, la Présidence des Assises mondiales

Mesdames, Messieurs les participants,

Tout d'abord, au nom des responsables de Comité Populaire et des populations de la province de Thua Thien Hué, je me permets de souhaiter la bienvenue aux participants des différents organismes nationaux, internationaux ainsi qu'aux chercheurs présents à l'occasion d'un événement si important pour nous tous.

Je dois adresser tous mes sincères remerciements au Comité d'Organisation de ces Assises Mondiales qui a réservé l'honneur à la province de Thua Thien Hué d'organiser une des plus importantes activités dans le cadre du Sommet des pays francophones qui se tiendra à Hanoi en novembre prochain.

Mesdames, Messieurs

Nous sommes dans un monde où la tendance de la mondialisation de la vie culturelle et économique se confirme et elle est devenue un besoin de tous les peuples et de toutes les nations.

Les échanges d'information entre les états, les communautés, les zones de notre globe s'intensifient, se diversifient et s'enrichissent pour les uns et les autres. Face à ce processus, il nous serait nécessaire de mettre en commun toutes les ressemblances de la

vie culturelle, économique et linguistique... aux fins de nous faire rapprocher malgré la distance géographique, et de rétablir l'harmonie des niveaux de croissance.

Une nouvelle ère de création et de développement de l'autoroute d'informations, et des réseaux de signaux de communication se réalise par le biais de langues vivantes dont certaines jouent un rôle extrêmement important : anglais, français, chinois, espagnol... Ces langues sont reconnues pour tous comme langues de travail internationales et celles exprimées dans tous les textes officiels du commerce, dans les conventions culturelles et scientifiques lors des forums des Nations Unies, aux organisations internationales et elles constituent un des outils de communication entre tous les citoyens du monde.

Quant à la langue française, à la réponse des besoins de développement économique et culturel entre les pays dans l'espace francophone et des pays hors cet espace. Cette langue est exprimée, parlée et écrite dans quarante-neuf pays avec plus de cinq cents millions d'habitants. Cet espace linguistique est en expansion. Donc les pays francophones doivent prendre en charge des responsabilités à la fois lourdes et prioritaires, en particulier dans l'enseignement supérieur : comment développer l'enseignement du français pour le faire devenir une vraie langue de véhicule et de communication au quotidien, comment qualifier l'enseignement en lui donnant une formule standard, une facilité de compréhension et de diffusion dans un contexte du multilinguisme.

A notre avis, une langue choisie comme langue de communication commune à nous tous ne pourrait s'assurer de sa mission que sur les besoins permanents dans les échanges économiques et culturels, et en plus l'enseignement et l'apprentissage de cette langue doivent se faire sur les bases réelles tout en s'adaptant aux contextes particuliers de chaque état et de chaque zone mondiale.

La province de Thua Thien Hué possède un réseau des universités assez performant et le nombre des francophones y est considérable. Nous sommes partenaires de différents pays francophones dans les domaines de coopération : tourisme, formation, construction des infrastructures... Grâce à ces relations, la langue française a trouvé sa juste place, nous avons démarré ensemble un programme très vaste d'enseignement intensif du français dans les établissements scolaires et universitaires aux écoles de formation professionnelle de notre province.

Or, il nous faut reconnaître que jusqu'à maintenant les potentialités de coopération entre les pays francophones avec le Centre Viêt Nam et en particulier avec la province de Thua Thien Hué ne sont pas encore bien exploitées même dans le domaine de la

formation et de l'enseignement supérieur dans lequel nous pouvons développer une forte coopération.

En dehors des projets de subvention sous forme de ODA, il n'existe jusqu'à ce moment aucun investissement direct des pays francophones à notre province. C'est une parmi des raisons défavorables sur l'enseignement et l'apprentissage du français, en plus les étudiants de français à l'issue de leur formation cherchent de l'emploi d'une manière plus difficile que ceux d'autres langues.

Le développement de coopération pour la formation professionnelle en français n'est pas encore à la hauteur que nous attendons. Nous espérons qu'à travers les assises mondiales, les participants auront l'occasion de contacter avec les partenaires de notre province pour aboutir à des projets concrets dans l'enseignement du français et en français et mener ensemble les programmes de recherches, d'échanges d'enseignants et d'étudiants, renforcer la coopération universitaire entre l'Université de Hué et vos universités.

Je voudrais transmettre notre message fort à tous les investisseurs du monde francophone que nous, les autorités, favoriserons de notre possible pour construire une coopération équitable entre les partenaires locaux et internationaux dans l'industrie légère, transformation agro-alimentaire, technologie, tourisme et services. Nous sommes convaincus que l'économie reste un des facteurs indispensables pour donner à la langue française sa pleine fonction d'être la langue de communication, de coopération entre nous tous et qu'elle est la clé qui nous ouvrira notre développement et notre intégration dans l'espace francophone.

Je vous remercie vivement pour votre attention.

ALLOCUTION

de Monsieur **Jean-Louis ROY**, présentée par Monsieur **Moussa Makam CAMARA**

Directeur du Bureau pour l'Asie Pacifique de l'Agence de la Francophonie (ACCT)

Excellence Monsieur le Ministre de l'éducation et de la formation de la République Socialiste du Viêt Nam

Messieurs les Ministres,

Excellence Madame l'Ambassadeur de Maurice à Paris, Vice Président du Conseil Permanent de la Francophonie,

Monsieur le Président de l'Université de Hué, et du Comité populaire de Hué,

Monsieur le Vice Président du Comité national d'organisation du 7^e Sommet,

Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN,

Monsieur le Directeur général, Recteur de l'AUPELF-UREF,

Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France à Hanoi,

Monsieur le Délégué de la Communauté française de Belgique à Hanoi,

Madame la Représentante de l'Ambassade du Canada à Hanoi,

Excellences, Mesdames, Messieurs les congressistes,

Chers élèves des classes bilingues,

Monsieur Jean-Louis Roy, Secrétaire général de l'Agence de la Francophonie, retenu par les obligations de sa charge, m'a demandé de vous transmettre ses regrets et plus particulièrement de dire à Monsieur Michel Guillou, Directeur général, Recteur de l'AUPELF-UREF qu'il a été sensible à l'aimable invitation à participer aux assises de

l'enseignement du et en français à Hué, ville prestigieuse, ville du savoir, ville hospitalière.

Je cite :

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur général, Recteur de l'AUELF-UREF,
Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN,
Mesdames, Messieurs, les participants et intervenants,

Monsieur Michel Guillou, Directeur général, Recteur de l'AUELF-UREF m'a fait l'aimable amitié et l'insigne honneur de m'inviter aux importantes Assises de l'enseignement du et en français. Je suis d'autant sensible à ce geste, qu'il se situe à quelques jours du Sommet de Hanoi qui aura sans doute, une résonance politique forte.

En effet, une des décisions fondamentales du Sommet de Hanoi sera de rendre convergentes des logiques consubstantiellement complémentaires ; la logique de coopération intergouvernementale représentée par l'Agence de la Francophonie, soutenue et enrichie par des initiatives fortes et mobilisatrices issues des milieux universitaires, professionnels, parlementaires d'une part, la volonté politique forte issue de l'important souffle imprimé à la Francophonie par les conférences des chefs d'Etat et de gouvernement d'autre part.

Le Sommet de Hanoi sera à cet égard, le Sommet de la convergence, le Sommet de la synthèse féconde qui portera plus haut et plus loin le signal de la Francophonie.

Quoi de plus normal donc, à la veille d'un événement aussi déterminant, que les principaux opérateurs de la Francophonie réfléchissent sur l'état et surtout les perspectives de l'enseignement du et en français, cordon ombilical de notre solidaire communauté.

Depuis quai André Citroën, mais aussi à travers mes contacts avec les pays membres, il m'a été donné de constater, Monsieur le Recteur, l'immense effort de clarification et d'identification des axes stratégiques de la problématique de l'enseignement du et en français dans l'espace francophone.

En soulignant que le plurilinguisme est une exigence de la mondialisation, la Francophonie dit oui à l'incontournable mondialisation à condition que cette dernière se fasse dans le respect de la pluralité et de la diversité.

En effet, une communauté qui s'enrichit de sa diversité, ne saurait s'accommoder d'un monolithisme par essence réducteur et partant appauvrissant.

En inscrivant les perspectives du renforcement de l'enseignement du et en français dans le cadre du multilinguisme, vous prenez en compte si judicieusement l'aspect multilingue de notre communauté.

En effet, la diversité culturelle revendiquée dans le cadre de la globalisation se traduit par un multilinguisme fonctionnel dans l'espace francophone. L'originalité et en même temps, le défi de notre communauté est de faire coopérer harmonieusement la langue française avec les autres langues de l'espace francophone. Pour cela, la communauté francophone ne sera que plus solidaire et plus ouverte au monde à travers une grande langue de communication internationale qui restitue les nuances et les diversités qui la composent.

Langue de communication internationale au service d'une communauté plurielle, le français doit donner accès à la totalité des flux mondiaux d'information et dire l'intégralité de l'expérience humaine. Mais pour exister objectivement au plan mondial et aux côtés des autres grandes langues internationales, le français doit s'enraciner profondément dans ses "communautés souches" notamment celles du Sud où le français se vit et se pratique en authentique langue seconde ou langue étrangère.

La refondation des systèmes éducatifs en œuvre dans beaucoup de nos pays, rend plus pertinente la recherche et l'application de méthodologies performantes d'enseignement du et en français en tant que langue de scolarisation enrichie par les usages endogènes.

Dès lors, la clarification des rapports entre le français et les autres langues en vigueur dans les systèmes éducatifs respectifs devient nécessaire et même incontournable dans les processus pédagogiques.

C'est dans cet esprit, qu'une approche de **pédagogie convergente** de l'enseignement du et en français avec les langues nationales a été initiée par la République du Mali à Ségou, avec le soutien de l'Agence de la Francophonie.

L'expérience de **Penseignement bilingue** menée au Viêt Nam notamment avec l'appui conjugué et harmonieux de l'AUPELF-UREF et l'Agence de la Francophonie répond aux mêmes objectifs d'enracinement et d'ouverture du français.

Ces démarches qui seront confortées et enrichies par vos contributions respectives, permettent de prendre en compte l'héritage linguistique des élèves en en faisant un levier didactique important dans l'apprentissage du et en français.

Avec l'espoir que les apports pédagogiques issus de la pédagogie convergente et des filières bilingues, constituent à terme, l'amorce d'une démarche méthodologique propice à l'intensification de l'enseignement du et en français en milieu multilingue, que je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.

ALLOCUTION

de Monsieur Boujouma **N'GOM**

Secrétaire général de la Conférence des ministres de l'éducation nationale (CONFEMEN)

Excellences, Messieurs les Ministres,
Excellences, Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Directeur Général de l'AUPELF-UREF,
Monsieur le Directeur du Bureau ASIE de l'Agence de la Francophonie (ACCT),
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je voudrais d'abord rappeler que la qualité de l'enseignement du et en français a toujours été une préoccupation permanente de la CONFEMEN pour plusieurs raisons.

Le français est, dans la plupart de nos états membres, une langue enseignée, mais aussi une langue d'enseignement des autres disciplines scientifiques et d'éveil. C'est dire, donc que du niveau qualitatif de l'enseignement du et en français dépend en grande partie celui de l'enseignement de toutes les autres disciplines et, partant, du rendement interne et externe de nos systèmes d'éducation.

C'est pour cette raison que la CONFEMEN depuis sa création, s'est investie dans des opérations visant à améliorer l'enseignement du et en français, en complémentarité avec la question des langues nationales.

Dès 1986, lors de sa 38^e session, la CONFEMEN a décidé de mettre en œuvre une enquête sur les besoins langagiers et les centres d'intérêt en français langue seconde et en langue nationale chez les élèves du primaire.

Cette enquête s'est développée dans douze pays d'Afrique centrale et de l'ouest et a concerné les élèves du primaire, leurs parents ainsi que les enseignants.

Elle a eu comme résultat la publication d'une étude exhaustive sur les besoins langagiers et les centres d'intérêt des élèves du primaire en français langue seconde et en langue nationale.

Disponible dans tous les Ministères d'Education nationale des pays de la CONFEMEN et aussi dans les organisations francophones, cette étude doit servir de document de base pour une réforme de l'enseignement du et en français.

Par ailleurs, elle constitue une base permettant d'entreprendre des actions communes en matière :

- d'harmonisation des programmes scolaires. Le programme minimum commun de français langue seconde (PMC) élaboré à partir de cette étude en est un exemple éloquent.
- d'élaboration de matériel didactique (exemple : livres de français pour les pays d'Afrique de l'Ouest et/ou du Centre à partir du PMC).

Par ailleurs, le projet d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) mené depuis 1993 par notre organisation, et qui vise à partir de la mesure des acquis des élèves de deuxième et de cinquième années du primaire en français et en calcul, devrait, à terme en 1998, fournir aux Ministres de l'Education Nationale de huit pays des informations pertinentes sur les performances de leur système d'éducation, singulièrement dans le domaine de l'enseignement du et en français.

Cette préoccupation permanente de l'amélioration de cet enseignement a conduit notre conférence à manifester un intérêt et un encouragement conséquent à ce projet des Assises.

Associé, dès le départ, en tant que membre du Comité scientifique de ces Assises, le secrétariat technique permanent de la CONFEMEN a tenu à apporter sa contribution :

- par la fourniture à l'AUFELF de tous les documents disponibles sur le sujet,
- par des communications sur son expérience dans ce domaine, au séminaire régional (Afrique) tenu à Dakar en juin dernier.

Le processus de préparation de ces Assises francophones par le biais de séminaires régionaux dans toutes les zones géographiques a permis d'embrasser et de tenir compte de la diversité culturelle au sein de l'aire francophone. Nous tenons à saluer ici et à féliciter l'AUFELF-UREF et son Directeur général pour la recherche active de synergie dont ils ont fait montre dans la préparation des Assises en y associant étroitement la CONFEMEN ainsi que tous les autres opérateurs.

Un enseignement supérieur de qualité n'est possible que si les apprentissages acquis au niveau du primaire et du secondaire, en français notamment, sont de niveau acceptable.

Tous les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) ont tout à gagner avec une amélioration qualitative de l'enseignement du et en français.

Aussi, au nom de Madame Onckelynx, Présidente en exercice de la CONFEMEN et de tous les Ministres membres de notre organisation, je souhaite plein succès aux Assises francophones sur l'enseignement du et en français.

Merci de votre aimable attention.

ALLOCUTION

de Monsieur **Michel GUILLOU**

Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUPELF-UREF)

Monsieur le Ministre de l'éducation et de la formation de la République Socialiste du Viêt Nam,

Madame l'Ambassadeur, représentant Monsieur le Président du conseil permanent de la Francophonie,

Messieurs les Ministres

Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Recteur de l'Université de Hué,

Mesdames, Messieurs,

Tout au long des huit séminaires régionaux qui ont préparé ces assises de l'enseignement du et en français, j'ai eu l'occasion de rappeler que nous vivions une époque charnière. Les transformations technologiques radicales que nous connaissons conduisent à un avenir dont nous ne savons pas avec certitude s'il sera celui d'un épanouissement individuel plus grand, d'un approfondissement des identités collectives, du développement durable et partagé aussi bien dans la sphère économique. La mondialisation est aujourd'hui une réalité : mondialisation de l'économie, des échanges, mondialisation de l'information et de la communication, risque de mondialisation de la culture... La question qui se pose à nous, francophones, est donc de savoir si nous allons vers un monde uniforme, unilingue, un monde de pensée unique où un idiome unique, imposé à tous et soi-disant paré de toutes les vertus de l'universalité, serait seul “ en mesure d'exprimer le génie humain ”.

Ou bien allons-nous vers un monde ouvert, à la fois pluriel et solidaire ? Un monde dans lequel, à côté d'une langue internationale largement utilisée — l'anglais — les

grands véhicules de civilisation que sont l'arabe, le russe, le français, le chinois, l'hindi ou l'espagnol — pour ne citer que ceux-là — continueront de jouer un rôle et d'avoir un statut dans le destin des peuples ?

Pour les francophones que nous sommes, la réponse est claire, évidente : la seule option possible, la seule voie légitime pour l'avenir est celle du multilinguisme qui sous-tend le respect des identités, des cultures et des langues nationales. Le rôle de l'université est de susciter et de stimuler la réflexion dans la société, un peu à la manière d'un bureau d'études ; il revient donc à la communauté scientifique francophone, au réseau francophone des universités et centres de recherche que représente l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche qui les rassemble, de montrer que le renforcement du français dans le multilinguisme est un engagement résolu dans une civilisation plurielle.

La Francophonie est d'abord un nouvel humanisme porteur des valeurs de solidarité, de partage, de tolérance et d'ouverture aux autres langues et cultures.

Il faut affirmer haut et fort qu'à côté de la biodiversité universellement reconnue aujourd'hui comme une valeur à préserver, il y a la diversité humaine.

Cette réflexion que nous avons engagée a été ouverte, naturellement, à tous les acteurs de la Francophonie. C'est pourquoi, à ces Assises qui nous rassemblent aujourd'hui, ont été invitées, à côté des chercheurs et enseignants, des personnalités venues des autres secteurs directement concernés : économie d'entreprises, affaires, médias, publicité. Car il est désormais évident que la seule approche possible est une approche globale prenant en compte l'ensemble de la problématique de l'enseignement du et en français dans toutes ses composantes. La démarche que nous souhaitons privilégier revêt donc une dimension multilatérale, interdisciplinaire et intégrée.

Cette démarche est également régionale car seule une approche régionale peut mettre en évidence et faire respecter les spécificités de chacun tout en proposant des réponses durables au problème posé par la formation et l'enseignement du et en français. A tous égards, les huit séminaires régionaux — Monde arabe, Océan Indien, Asie du Sud-Est, Caraïbe, Afrique, Amérique du Nord, Europe centrale et orientale, Europe occidentale et méditerranéenne — ont pleinement rempli leur rôle et vous aurez l'occasion de constater à la lecture du dossier qui vous a été remis la diversité, la densité et la qualité des contributions et des propositions faites au cours de ces rencontres.

Sans vouloir prétendre faire ici une synthèse de ces séminaires, dont il est impossible en quelques mots de résumer la richesse, je voudrais souligner quelques-unes des pistes qui, me semble-t-il, ont fait l'objet d'un consensus entre les différents participants. Elles

me paraissent à même d'amorcer la réflexion de ces Assises sur les nouvelles stratégies susceptibles, dans le contexte de la mondialisation, de régénérer le plurilinguisme que beaucoup d'entre nous pratiquons avec succès depuis plusieurs générations, afin de lui permettre de relever les enjeux de l'avenir.

Tout d'abord, permettez-moi de faire deux remarques générales : la première pour me réjouir que de nombreux participants aient souligné le caractère irremplaçable de ces rencontres. Je ne pense pas que cette remarque reflétait une simple autosatisfaction de bon aloi dans ce genre de rencontre ; elle me paraît plutôt l'expression d'abord, de l'importance que ces réunions ont eue au niveau régional ; ce type de forum ouvert, non institutionnel et pluridisciplinaire est un genre moins répandu qu'on pourrait le penser. Et puis ces rencontres ont permis à deux “mondes” — le monde universitaire et le monde économique — de se rencontrer, et ce n'est manifestement pas si fréquent : de réelles synergies ont ainsi pu s'établir entre les uns et les autres.

La seconde remarque constitue encore un satisfecit : en effet, ces séminaires ont démontré — et finalement il n'est pas inutile d'en avoir des manifestations concrètes — que la Francophonie, dans toute sa diversité, existe bel et bien — Francophonie universitaire, Francophonie d'affaires, Francophonie médiatique, Francophonie numérique — et qu'elle ne demande qu'à s'organiser pour que toutes ces dynamiques éparpillées se rapprochent et se fassent plus percutantes.

On ne peut que se réjouir, par ailleurs, que tous les participants aient réaffirmé leur adhésion aux valeurs du multilinguisme. Il constitue en effet, avec le partage par chacun de plusieurs langues maternelles, seconde et étrangère, qu'implique le principe fondateur de la mondialisation plurielle que nous souhaitons. Dans le domaine du plurilinguisme, les pays du sud sont très en avance par rapport aux pays du nord. Les regards se tournent naturellement vers l'Europe où l'on en est resté trop souvent à des déclarations d'intention sur le multilinguisme sans que des programmes d'envergure aient encore été mis en place dans ce sens.

Une fois posé le cadre du multilinguisme, c'est la problématique de l'enseignement du et en français qui a constitué le cœur de la réflexion et des débats des séminaires.

Tous les grands espaces linguistiques se posent aujourd'hui à des degrés divers la question de leur avenir, de leur positionnement par rapport aux langues et aux cultures nationales. La Francophonie peut apporter dans ce débat une nouvelle dynamique, créer de nouvelles relations fondées sur la solidarité, le respect des différences, mais aussi de reconnaissance, par un choix raisonné et partagé du statut des langues à caractère international et leur inscription dans la modernité et l'excellence.

Les Assises se sont résolument attaquées à cette problématique. Elles visent, avec la participation de toutes les composantes de la société impliquées dans le processus, à redonner envie d'apprendre le français en Francophonie et à créer une dynamique en ce sens également dans les autres pays, en leur suggérant par exemple de développer le système des classes bilingues. Car le but à rechercher est celui d'un véritable plurilinguisme. C'est pourquoi, les pays francophones doivent se donner les moyens de le favoriser : ainsi, à côté de la langue nationale, il devrait être possible d'apprendre le français comme langue seconde et d'avoir accès à une troisième langue qui aura un statut de langue étrangère.

Cette stratégie suppose d'abord, que soit clarifié le statut du français, très variable d'un pays à l'autre. Dans tous les pays francophones, il devrait être considéré comme une langue seconde, ou comme l'ont suggéré les participants du séminaire d'Amérique du Nord "langue partenaire", en aucun cas comme une langue étrangère. Cela suppose bien sûr que le français soit enseigné dès le plus jeune âge, en tout état de cause dès le primaire.

Les situations diffèrent cependant selon la place réelle qu'occupe le français dans les différents pays de l'espace francophone. En effet, à côté des pays où le français est langue officielle, a émergé une Francophonie d'appel — en Asie du Sud-Est et en Europe centrale et orientale, notamment — où son enseignement et son usage, encore limitées, sont en régénérescence.

Dans le premier cas, le français devrait être enseigné dès le primaire comme langue d'apprentissage. Le secondaire devrait permettre de conforter ces acquisitions, mais aussi d'assurer l'enseignement des différentes matières en français, tandis que progressivement l'élève se trouverait confronté à l'apprentissage d'une langue étrangère.

Il est nécessaire, pour ces derniers, que la décision d'adhérer à la Francophonie s'accompagne d'une politique linguistique et éducative qui fasse en sorte qu'un pourcentage suffisant d'élèves deviennent bilingues. L'expérience qui se déroule actuellement au Viêt Nam, qui nous accueille aujourd'hui, pourrait peut-être servir de référence.

Dans tous les cas, des méthodologies nouvelles doivent être mises en place : méthodes d'apprentissage du français langue seconde, docmefs d'apprentissage des sciences en français, jeux vidéo bon marché d'apprentissage individuel. Cette révolution des méthodes doit s'accompagner d'une refonte des structures de formation continue des enseignants afin de les adapter à cette nouvelle donne.

Se pose alors naturellement la question des certifications. La mise en place d'un diplôme de type " bac francophone " reconnu dans tous les pays et sanctionnant la fin des études secondaires, s'avère indispensable. Cet examen recevrait le label du secrétariat général de la Francophonie. Reconnaissance de fait d'un " marché commun " francophone, ce diplôme pourrait servir de prémisses à une véritable politique de liberté de circulation des intellectuels dans l'espace francophone, ce qui suppose d'adapter les règles édictées à cet effet dans chaque pays.

L'enseignement supérieur doit prolonger ces stratégies d'enseignement en offrant partout des filières francophones d'excellence, des Instituts de pointe à vocation professionnelle ou de recherche, des Ecoles doctorales régionales.

Parallèlement, face aux carences constatées dans les universités du sud, mais aussi pour répondre aux défis du XXI^e siècle, la Francophonie doit s'impliquer fortement dans le numérique et présenter un projet cohérent d'université virtuelle francophone organisée autour d'une médiathèque universelle capable de fournir des produits d'excellence, validés sur le plan scientifique, complémentaires des cours en présentiel.

Mais tous s'entendent également pour dire que, sans médias francophones, quelle que soit la qualité de l'effort d'éducation, le français ne franchit pas les murs de l'école. De même, l'affichage en français ne peut être présent dans la rue sans une télévision en français. Il faut, pour que vive la Francophonie, que ceux qui l'ont choisie puissent sur place accéder à des produits culturels en français.

Encore faut-il que les médias, presse, radios, télévisions, répondent aux attentes des différents publics concernés et les jeunes en particulier. Dans beaucoup de pays, où la presse francophone est inexistante et la solitude de TV5 et RFI, quand ils sont implantés, ce qui n'est pas toujours le cas, est grande. Et l'on attend encore les indispensables bouquets de chaînes généralistes et thématiques où l'on trouvera aussi bien le sport, l'information, la musique, le film et qui répondront aux attentes de la jeunesse.

Il est clair également que l'économie et les affaires sont partie prenante dans le combat linguistique qui est mené. L'économie, comme les autres secteurs, doit être résolument multilingue. La Francophonie économique peut faire valoir la vigueur de la pensée économique francophone appliquée notamment aux économies de transition, aux particularités propres aux pays du sud, à la prise en compte des dimensions humaines, sociales et culturelles. Elle doit être compétitive, pouvoir faire des profits en mettant en valeur la plus-value que représente la communauté et les valeurs de la Francophonie.

C'est donc vers une Francophonie globale, ou intégrale, que l'on s'achemine ; c'est-à-dire une action structurante et déterminée sur l'économie, l'entreprise, les médias, l'affichage, qui

permette aux francophones de vivre dans un environnement où le français est utile, est parlé, est langue d'usage courant, de travail et de vie au quotidien.

Voilà quelques-unes des pistes qui se dégagent des différents séminaires régionaux. Elles doivent être approfondies au cours de ces Assises, avec pour objectif final, de traduire ces orientations et ces propositions dans une Charte francophone de l'enseignement du et en français, qui développera en quelque sorte les stratégies et le plan d'action francophone dans ce domaine.

Il conviendra, en respectant les choix nationaux et les réalités culturelles de chaque pays, et au moyen de programmes diversifiés et adaptés, de proposer les lignes de force d'un projet global, commun à tous les Etats et Gouvernements membres de la Francophonie, capable d'assurer le développement de l'utilisation du français dans le contexte de la mondialisation. Ce projet devra s'appuyer sur des projets éducatifs d'excellence et un environnement socio-culturel qui enrachine la jeunesse dans la Francophonie.

L'enjeu de cette rencontre est important. Elle permettra de soumettre au Sommet des Chefs d'état et de gouvernement ayant le français en partage, à Hanoi, en novembre prochain, une stratégie pour les années à venir.

Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames, Messieurs,

La Francophonie a la force, les capacités et la volonté de proposer, face au rêve américain, un autre rêve, un autre imaginaire, le rêve francophone. Ce qu'offre aujourd'hui la Francophonie, c'est l'ouverture sur la diversité culturelle, c'est une certaine conception de l'humanisme lié au développement, c'est l'affirmation des valeurs de la solidarité et du partage. En cela, la Francophonie est bien tournée vers le futur. Elle montre la voie, elle accompagne un mouvement profond.

D'ailleurs, d'autres rassemblements géolinguistiques se constituent : l'hispanophonie, la lusophonie, ou, plus ancienne, l'arabophonie ; d'autres regroupements, comme la communauté européenne, définissent des ensembles qui ne sont plus simplement des marchés communs économiques, mais des projets politiques.

Le monde a besoin de plusieurs rêves, de plusieurs imaginaires. Vous tous, qui êtes venus participer à ces Assises, vous pouvez contribuer à ce que le rêve francophone se mette résolument en marche.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement, au nom de l'AUPELF-UREF, et en votre nom à tous, tous ceux qui ont permis la tenue de ces Assises.

Au premier chef, naturellement, le Viêt Nam qui nous accueille si généreusement. Merci Monsieur le Ministre d'avoir favorisé la tenue de ces assises. Merci au Comité national d'organisation du Sommet, puisque cette manifestation est liée à l'environnement du Sommet. Merci aux pays bailleurs de fonds — et à la France, à son Secrétariat d'Etat à la coopération au premier chef, et je le dis devant M. l'Ambassadeur de France que je remercie d'être présent — qui nous permettent de fonctionner librement dans un cadre multilatéral. Merci à tous nos partenaires : les autres opérateurs des Sommets, au premier rang desquels l'Agence de la Francophonie, mais aussi TV5, avec lesquels nous développons un partenariat constructif, la CONFEMEN et son secrétaire général, M. N'Gom, avec lequel un dialogue permanent est établi.

Merci aux coordonnateurs ainsi qu'aux rapporteurs généraux et thématiques des séminaires régionaux, à tous ceux qui ont réalisé l'immense travail qui a été accompli et dont vous avez les conclusions.

Merci à Madame Roussety d'avoir effectué un déplacement officiel et de représenter ici le Président du Conseil Permanent de la Francophonie.

Merci à tous ceux qui nous accueillent aujourd'hui, en particulier Monsieur The Huu Nguyen, Recteur de l'université où se déroulent les travaux et à l'équipe qui l'entoure.

Merci encore une fois, Monsieur le Ministre. Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellents travaux et un bon séjour à Hué.

ALLOCUTION

de Monsieur **Serge DEGALLAIX**

Ambassadeur de France en République Socialiste du Viêt Nam

Monsieur le Ministre, Messieurs les ministres, Monsieur le Président, chers Délégués,

C'est pour moi un grand honneur de m'exprimer devant vous sur ce sujet — l'enseignement du et en français, — dans une ville qui est probablement, M. Nguyen Van Meh l'a rappelé, la ville la plus francophone du Viêt Nam. C'est pour moi également l'occasion de retrouver certains visages amis que je n'avais pas vus depuis de nombreuses années.

Je crois que ce thème est parfaitement approprié pour le Viêt Nam, naturellement parce que dans trois semaines, Hanoi va accueillir le septième sommet de la Francophonie, mais aussi et surtout, dirai-je, parce que le Viêt Nam se trouve dans une situation particulière. M. N'Gom a rappelé que la situation pouvait varier d'un pays à un autre, et au Viêt Nam nous nous trouvons dans une situation particulière si ce n'est unique, pour l'enseignement du français et en français.

Je voudrais très brièvement, car je suis le septième orateur, indiquer le point de vue d'un Etat — la France — qui a fait de l'action linguistique un des axes majeurs de sa politique culturelle, un vecteur de ses actions, que ce soit dans le domaine culturel, linguistique ou de la coopération scientifique et technique.

Premier point, l'action culturelle extérieure française emprunte de très nombreux canaux avec le réseau des écoles françaises à l'étranger, — 150 000 élèves dont deux tiers sont étrangers -, les centres culturels français, les alliances françaises, et nous pouvons dénombrer plus d'un demi million d'apprenants dans les alliances françaises à travers le monde, les bourses d'études, les invitations, la coopération inter-universitaire, le soutien aux établissements d'enseignement locaux. Donc une action forte et multiforme.

Cette force et cette diversité de l'action bilatérale ne signifient pas, bien au contraire, que la France ne coopère pas avec les institutions multilatérales ou dans un cadre intergouvernemental.

Elle le fait, bien sûr, comme membre de ces organisations, et elle le fait aussi comme partenaire : Michel Guillou a rappelé brièvement la situation au Viêt Nam où l'AUPELF-UREF mène un programme important en croissance rapide, avec cinq cents classes bilingues aujourd'hui, avec une cinquantaine de filières francophones et des milliers de jeunes qui apprennent le français et en français. La France a décidé d'utiliser l'AUPELF-UREF comme opérateur pour une partie de ses actions bilatérales dans ces domaines. Nous nous efforçons, autant que faire se peut, pour les autres actions menées par la France dans le domaine linguistique, dans le domaine de l'environnement culturel d'être en cohérence avec les actions de nos partenaires francophones. Des développements nouveaux sont ainsi attendus, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur où l'action bilatérale doit se conjuguer avec les filières francophones. Cette collaboration est non seulement souhaitable mais indispensable, car les défis qui se présentent aujourd'hui et auxquels nous devons faire face, sont nouveaux dans leur intensité et seul le réalisme allié à l'ambition et à l'union permettront d'y répondre.

Brièvement, quels sont ces défis ?

C'est tout d'abord, la place de l'anglais qui n'est plus guère contestée ; on voit bien que les organisations internationales, pour une série de raisons, privilégient de plus en plus cette langue. Le fait aussi que nos amis américains dans leurs écoles apprennent rarement une langue étrangère et que, par conséquent le "dialogue" est forcément inégal. Donc, cette place de l'anglais est ce qu'elle est et qu'on ne peut guère la contester.

Le deuxième point, c'est l'évolution récente et, je dirai, l'arrivée du "libéralisme linguistique". Pendant un certain nombre d'années, un grand nombre d'années, il y a eu une sorte de gestion administrée de l'enseignement des langues étrangères. Ce temps est aujourd'hui révolu au Viêt Nam et dans la plupart des autres pays qui l'on mis en œuvre. Naturellement, nous pouvons, nous, diplomates, faire toujours des démarches pour

rappeler la nécessité de maintenir le statut de la langue française dans l'enseignement ; mais, ce qui compte, c'est avant tout l'attrait pour les langues, c'est la demande, la demande formulée par les parents pour l'avenir de leurs enfants et cette demande est fondée, plus aujourd'hui qu'hier, sur un certain "utilitarisme", un utilitarisme économique guidé par le marché de l'emploi.

Là aussi, je crois qu'il faut être réaliste : si nous additionnons les parts du commerce mondial des pays francophones, nous arrivons à environ sept pour cent. Si on additionne les produits intérieurs bruts, nous arrivons autour de cinq pour cent. Naturellement ces chiffres ne sont pas insignifiants et doivent être corrigés qualitativement par la nature des flux commerciaux (la France est le second exportateur mondial de services, par exemple), il peut y avoir des améliorations, une croissance de la part des francophones dans le commerce mondial, mais on ne peut guère espérer que cette part, face au dynamisme de certains continents, et en particulier du continent asiatique, devienne prépondérante, ou en tout cas, notablement plus forte. Il faut, de manière réaliste, tenir compte de cet état de fait, afin d'éviter de créer des attentes en matière de francophonie économique qui seraient démenties par les faits.

Enfin, et là aussi c'est une contrainte qui pèse de plus en plus lourde, il y a la rigueur budgétaire qui pèse sur les institutions multilatérales, qui pèse sur les Etats et les amène tous à faire des choix, alors qu'il faudrait tout faire (ou presque) pour être véritablement efficace. Des choix sur les méthodes, des choix sur les publics, des choix sur les objectifs précis. Autant de défis très difficiles à relever.

Face à ces défis, il faut avoir un esprit résolument positif et faire preuve d'ambition.

Il faut tout d'abord tenir compte du facteur politique, à côté des facteurs économiques ou diplomatiques. Il est certain que ce qu'a dit le professeur Michel Guillou, c'est-à-dire la nécessité de préserver des identités culturelles qui s'expriment le mieux dans la langue, ce besoin est ressenti par tous et c'est là un élément clé du dialogue entre responsables politiques, entre sociétés civiles et de la légitimité des rencontres francophones.

Le deuxième atout, c'est naturellement la qualité de la formation que nous pouvons dispenser grâce au français. Je crois qu'il s'agit là de l'atout majeur, parce que dans bon nombre de pays en mutation, les systèmes éducatifs traversent une crise, que ce soit dans le primaire, le secondaire ou le supérieur. Le "produit d'appel" de la langue peut donc être la qualité de l'enseignement, de la méthode d'apprentissage, non seulement d'une langue, mais d'une méthode intellectuelle. C'est également, l'accès à un savoir moderne, souvent à la pointe de ce qui se fait en matière de recherche. Le fait que ce soit un

français qui ait été désigné comme prix Nobel de physique la semaine dernière, montre qu'effectivement la science en français est une science du niveau le plus élevé qui soit.

L'usage montre aussi “ une langue c'est bien, mais deux langues, c'est mieux ” pour présenter le plurilinguisme sous forme de slogan. Il y a là pour ceux qui maîtrisent plus d'une langue étrangère un atout spécifique. Beaucoup reste à faire pour que ce raisonnement entre dans les esprits, notamment dans l'esprit des entreprises francophones, qui malheureusement, trop souvent, ne mettent en avant que la nécessité de la maîtrise de la seule langue anglaise, et, non en plus, du français.

Enfin, il faut une réponse globale. Et là aussi ce qui se passe au Viêt Nam en matière d'apprentissage du et en français est tout à fait intéressant. Il faut éviter les ruptures dans les programmes qui sont offerts. Il faut qu'un enfant qui démarre sa scolarité en français puisse l'achever au plus haut niveau en français, faute de quoi la motivation ne sera pas la même.

Alors, autant de règles d'action fondées sur la lucidité et l'ambition. Elles impliquent que nous agissions de manière coordonnée, entre partenaires bilatéraux et multilatéraux. Et le Viêt Nam est là encore de ce point de vue un exemple très positif.

Le Sommet de Hanoi se tient dans trois semaines. Souvent les journalistes — pas seulement anglo-saxons — posent la question de savoir pourquoi tenir le Sommet de la Francophonie à Hanoi, alors que la langue française est encore insuffisamment répandue au Viêt Nam. Pour ma part, je suis persuadé que le choix de Hanoi a été particulièrement heureux. Il symbolise une Francophonie qui est en marche, une Francophonie qui attire des pays — je ne parle pas ici du Viêt Nam qui est associé à la Francophonie depuis les origines de l'institution, mais de tous ceux, d'horizons géographiques et politiques différents, qui sont candidats à la Francophonie. On peut constater que la Francophonie est une idée qui séduit. Malgré la diversité des situations politiques, malgré des situations inégales au regard de la maîtrise de la langue, chacun se retrouve autour d'une idée commune et accepte de prendre des décisions importantes dans de multiples domaines en dépassant la diversité et les différences. Le respect de l'autre, la connaissance de l'autre, de sa culture, de son identité, dans le partage du français et de ce qu'il représente, fondent ainsi la communauté francophone.

Merci.

ALLOCUTION

de Madame **Marie-France ROUSSETY** (Ile Maurice)

*Ambassadeur de Maurice en France,
Représentant personnel du Premier ministre auprès du CPF,
Représentant le Président du Conseil permanent de la Francophonie*

Le Président du Conseil permanent de la Francophonie, Monsieur Trinh Duc Du, étant retenu à Paris pour la préparation du Sommet, m'a demandé de le remplacer ici à Hué et me prie de vous exprimer ses regrets de ne pouvoir être parmi vous pour ces Assises qui sont d'une importance capitale pour l'avenir de la Francophonie.

C'est un honneur pour moi et un grand plaisir d'être présente à Hué en ma qualité de Vice Président du Conseil permanent de la Francophonie pour ces Assises. Au nom du Conseil permanent de la Francophonie, je voudrais exprimer mes remerciements aux autorités vietnamiennes et au Comité d'organisation et je remercie tout particulièrement le Directeur Général et Recteur, Monsieur Michel Guillou, de me donner l'occasion d'être parmi vous et de pouvoir partager vos préoccupations sur ces sujets aussi importants à l'ordre du jour de vos Assises.

Nous sommes réunis ici pour notre langue commune, le français et notre premier devoir de francophone est d'assurer sa vitalité. Mais cette Francophonie est plurielle sur les plans culturels et linguistiques et la diversité qui la caractérise est une de ses plus grandes richesses qu'il nous faut préserver. C'est le partage de cette langue française qui nous relie et sans elle, notre communauté francophone n'existerait pas.

La tenue de ces Assises témoigne des soucis de l'AUP ELF-UREF de contribuer activement au développement de notre premier patrimoine, dans un contexte multilingue constitutif de tous nos pays. Et votre présence à cet événement manifeste avec éloquence —

car vous êtes nombreux à vous être déplacés jusqu'ici -, que vous voulez contribuer aux objectifs poursuivis par les organisateurs de cette rencontre.

Pour ma part, je viens d'un pays où le multilinguisme est la réalité quotidienne de notre peuple le peuple de Maurice. Plusieurs langues y cohabitent et se développent dans l'harmonie et cette réalité ne nous empêche nullement d'être un membre actif de la Francophonie puisque notre attachement à la langue française s'exprime dans le plus grand respect des autres langues — anglais, hindi, mandarin, et d'autres — parlées par les Mauriciens. Nous avons accueilli le cinquième Sommet francophone en octobre 1993 et je peux vous assurer que cet événement a été vécu avec enthousiasme par toute la population mauricienne. Je veux pour témoins ceux parmi vous qui ont assisté à la tenue de ce Sommet à Maurice.

Développer notre patrimoine commun, cela peut et doit se faire de multiples façons, mais d'abord et avant tout à travers l'enseignement et à tous les niveaux. Plusieurs d'entre vous consacrent leur vie à l'enseignement et vous savez mieux que personne que l'enseignement du et en français est de nature à marquer le jeune pour la vie, que ce soit par le contenu ou par la qualité de la langue utilisée. Votre tâche est lourde en même temps qu'elle est enthousiasmante car c'est grâce à vous que la Francophonie perdure et se développe.

On entend souvent les Francophones se plaindre de la vitalité d'autres langues dont certaines risquent de nous imposer un modèle de pensée uniforme. Cette attitude est stérile et elle n'est d'aucune utilité pour améliorer la qualité de notre langue commune. Nous n'avons pas à promouvoir la langue française contre quelqu'autre langue que ce soit. Nous devons l'affirmer pour elle-même et hausser la qualité de notre enseignement en français, c'est-à-dire améliorer l'enseignement du français et enseigner dans une langue impeccable. De l'école primaire aux études universitaires, il faut être vigilant et exigeant pour que l'enseignement du français et en français se fasse sous le signe de la qualité.

Je dois ajouter que l'utilisation d'un français de qualité doit quitter les salles d'étude et être le plus souvent la règle en Francophonie, lorsque la situation convient. Il faut savoir profiter de toutes les occasions pour affirmer notre langue. Je sais bien que dans certaines circonstances, cet objectif doit être recherché avec beaucoup de circonspection, mais ce qui importe surtout pour nous, c'est de saisir toutes les occasions pour affirmer notre caractère francophone.

Mais le meilleur enseignement qui soit ne suffira jamais à préserver une langue, encore moins à la développer. Comme un être vivant, il faut à une langue le concours conjugué de nombreux facteurs qui lui créent un environnement favorable à son plein épanouissement.

Je ne veux qu'évoquer ici ce qui est devenu une évidence pour tout le monde, à savoir que les médias, la télévision en particulier, ont une influence déterminante sur l'imaginaire et le parler des jeunes et de toute la population d'un pays.

Je voudrais également rappeler que la Francophonie du XXI^e siècle devra être scientifique et économique. La langue française doit pouvoir exprimer les réalités scientifiques et participer à leur développement par des recherches originales et qui apportent une plus-value aux recherches en cours. Et puisque le Sommet de Hanoi entend mettre en place une véritable coopération économique entre ses membres, il faudra bien également que notre langue commune puisse exprimer correctement les réalités de ce domaine fondamental de la mondialisation.

Les Assises auxquelles nous avons été conviés interpellent chacun de nous, dans la sphère d'activité qui est la sienne, à prendre conscience que sa contribution est essentielle au maintien de la vigueur et au rayonnement de la langue que nous partageons tous. Que nous soyons enseignants, décideurs politiques, chefs d'entreprise, journalistes, publicitaires, pères ou mères de famille, bref, quel que soit le rôle que nous sommes appelés à jouer dans la société, nous avons une influence sur la qualité de la langue car nous contribuons à notre manière à créer un environnement favorable à son plein épanouissement.

Je voudrais maintenant, à titre de vice-présidente du Conseil permanent de la Francophonie, insister sur le fait que vos Assises se tiennent dans le cadre de la préparation du septième Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Hanoi les 14, 15 et 16 novembre prochain. Elles doivent en constituer un enrichissement car la langue française sera au cœur des débats de nos chefs d'état et de gouvernement réunis à l'occasion de ce Sommet.

Ce Sommet est le premier à se tenir en Asie, dans un pays riche de grandes promesses d'avenir, et il ne fait pas de doute qu'il marquera une étape déterminante pour l'évolution et le dynamisme de la Francophonie.

Plusieurs enjeux majeurs feront l'objet du Sommet de Hanoi. J'en citerai quelques-uns parmi ceux qui me paraissent les plus importants :

- La mise en place d'une véritable **coopération économique** entre les partenaires francophones. Il est temps que la Francophonie, par ce biais, entre dans la mondialisation et qu'elle s'y taille une place originale et bien à elle.
- L'engagement résolu de la Francophonie dans les **nouvelles technologies de l'information**. Ce nouveau phénomène tient également de la mondialisation et ceux qui ne participent pas à ces moyens de communication incontournables sont condamnés à être marginalisés et laissés pour compte dans les grands débats de l'heure.

- La prise en compte de la jeunesse et en particulier de son insertion socio-économique favorisée par **une formation technique et professionnelle** qui donne accès au marché du travail. La Francophonie a beaucoup de retard à rattraper à l'égard de sa jeunesse et il est urgent de lui accorder toute l'attention qu'elle requiert si on veut que notre communauté francophone existe encore demain.
- L'élection du premier Secrétaire général de la Francophonie qui sera désormais le représentant autorisé et le porte-parole officiel de la Francophonie. Cette nouvelle fonction, créée par le Sommet de Cotonou qui a eu lieu en décembre 1995, donnera sans doute à la Francophonie la visibilité et la crédibilité qui lui ont parfois fait défaut dans le passé.

Ces défis, et sans doute d'autres encore plus politiques, feront l'objet des délibérations de nos chefs d'Etat et de gouvernement.

A Hanoi, nos Chefs d'Etat et de gouvernement seront appelés à se prononcer sur deux documents importants, soit une déclaration solennelle affirmant les grands principes de leur action commune et un plan d'action contenant les orientations de leur coopération dans les domaines politique et économique mais aussi dans ceux de l'éducation, de la culture, de la communication, du développement durable et dans d'autres domaines.

Je peux vous assurer que les préparatifs du Sommet de Hanoi vont bon train au niveau des contenus et que tout est mis en œuvre pour que nos chefs d'Etat et de gouvernement disposent de tous les outils nécessaires pour prendre des décisions qui soient utiles à nos populations et qui constituent un apport valable dans les grands débats de l'heure.

Le Conseil permanent de la Francophonie, qui préside aux destinées de la Francophonie entre les Sommets s'est réuni dans une session de trois jours tout au début du mois d'octobre a passé en revue et mis au point tous les éléments des délibérations.

Le 9 novembre, le Conseil permanent se réunira une dernière fois à Hanoi avant le Sommet, puis les ministres des Affaires étrangères et de la Francophonie reverront tous les détails du Sommet et mettront une dernière main aux documents qui seront soumis aux Chefs d'Etat et de Gouvernement. Cette rencontre ministérielle aura lieu également à Hanoi le 11 et le 12 novembre, l'avant-veille de l'ouverture de la septième Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant le français en partage.

Monsieur le Président, je voudrais conclure en rappelant à tous les participants à ces Assises que le travail que vous allez accomplir ensemble sera d'un grand apport aux délibérations de la Conférence car vous touchez plusieurs dossiers sur lesquels se pencheront nos Chefs d'Etat et de Gouvernement, notamment la langue française, la formation, la jeunesse, les nouvelles technologies, et bien d'autres.

Je souhaite donc que vos échanges soient porteurs de projets qui permettent d'atteindre les objectifs hautement souhaitables poursuivis par les organisateurs de ces Assises du et en français.

Je ne peux pas terminer, en notre nom et de notre part à tous, sans remercier les écoliers de l'école du bilinguisme qui nous ont souhaité la bienvenue avec des fleurs et avec leur sincérité d'enfants.

A travers eux, c'est toutes les autorités du Viêt Nam que nous voulons remercier de cet accueil, des efforts et du courage d'un peuple qui se relève à peine de la destruction des grandes guerres mais qui pourtant avec courage fait face aux défis et au développement de l'an 2000.

Nous leur adressons nos félicitations et voulons leur assurer toute notre amitié.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

ALLOCUTION

de Monsieur le Professeur **Nguyen Ngoc TRAN** (République Socialiste du Viêt Nam)

Vice-Président du Comité National d'Organisation du 7^e Sommet des pays ayant le français en partage

Mesdames et Messieurs,

Dans moins d'un mois, va se tenir à Hanoi la Septième Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant le français en partage. Le thème principal du sommet proposé par le Gouvernement vietnamien et adopté par la Conférence Ministérielle de la Francophonie, est le “renforcement de la coopération et de la solidarité francophone pour la paix et le développement économique et social”. Il a pour sous-thème la formation des ressources humaines, une des conditions essentielles du développement durable.

En rappelant les thèmes de ce rendez-vous au Sommet de la Communauté francophone, je voudrais souligner combien les Assises qui nous réunissent ici, sont bien placées et touchent une des préoccupations premières de la communauté. Permettez-moi, au nom du Comité National pour l'organisation du 7^e Sommet de la Francophonie de formuler les meilleurs vœux de succès pour les travaux de cette première Assise mondiale.

Mesdames et Messieurs,

Dans un monde en pleine mutation, en évolution de plus en plus rapide et où, d'un côté, la barrière de l'ignorance est repoussée au-delà des astres lointains, la capacité intellectuelle de l'homme semble ne pas connaître de limites, et d'autre part l'analphabétisme règne encore à des taux inimaginables dans de nombreux pays, à la fin de ce XXe siècle, tout effort tendant à atténuer ce contraste, réduire cet écart croissant, est noble et digne d'éloges. Ainsi, nous saluons le Programme “ Enseignement du et en français ” faisant aussi de cette langue de culture un moyen de communication entre des centaines de millions d'hommes et de femmes de par le monde, un vecteur du savoir et un véhicule du transfert de technologies et des échanges.

Le chemin que doit parcourir le Programme est certes loin d'être dégagé d'écueils. Ayant eu personnellement l'occasion de visiter des classes bilingues et des filières francophones, j'ai pu saisir des problèmes qu'il reste à résoudre. Mais ceci est tout à fait normal compte tenu du défi que le Programme entend relever. Je suis certain que les Assises sauront les identifier et trouveront l'approche adéquate pour les résoudre. De cette manière, les Assises apporteront une contribution précieuse à la discussion et à la mise en œuvre des thèmes du 7^e sommet.

Mesdames et Messieurs,

Il y a à peine deux semaines, à Hô Chi Minh-Ville, le VI^e Forum Francophone des Affaires s'est penché sur “ le transfert de technologies et partenariat ”, thème principal du Forum, afin d'impulser les échanges et la coopération économiques entre les pays membres de la Francophonie. Les discussions étaient très riches et encourageantes.

Si à ces Assises un souhait se formule, que la coopération économique et industrielle s'intensifie pour que le flux rentrant d'élèves et d'étudiants soit plus grand, plus stable, plus nourri, au 6^e Forum Francophone des Affaires, tous les participants ont reconnu que la formation des hommes qualifiés est un des éléments majeurs, pour ne pas dire décisifs, de cette intensification car elle constitue un facteur clé de la réussite des transferts de technologies.

Mesdames et Messieurs,

Réduire les écarts des niveaux d'instruction, les fossés entre opulence et misère, c'est renforcer le développement, la coopération, la paix et l'amitié sur notre planète. Je suis persuadé que le Programme “ Enseignement du et en français ” saura apporter sa

contribution appréciée à cette mission empreinte d'humanisme, d'esprit d'égalité, de fraternité et de solidarité, facteurs qui devraient caractériser la Francophonie.

Merci de votre attention.

ALLOCUTION

de Monsieur **Nguyen Minh HIEN** (République Socialiste du Viêt Nam)

Ministre de l'Education et de la Formation

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Dans 800 jours à peine, l'humanité entrera dans le XXI^e siècle, ouvrira une nouvelle ère avec l'aspiration vers un monde de paix, de coopération et de co-développement stable.

Nous avons laissé derrière nous un siècle plein d'événements — un siècle qui a connu beaucoup de grands changements économiques et socio-politiques, ainsi que des drames qui ont marqué le monde. Se tournant vers l'avenir, les peuples luttent pour un monde de coopération et de coexistence pacifique afin d'arriver à une vie meilleure où il n'y aurait plus de conflit.

D'ici là, nous vivons une époque de transition importante où une des caractéristiques les plus essentielles est la tendance à la mondialisation.

La mondialisation apporte aux nations des chances mais aussi de nouveaux défis. La mondialisation des échanges permet de rendre le monde “plus petit”, d'assouplir les relations aux frontières, de créer les chances d'un rapprochement entre les peuples pour entrer main dans la main dans la nouvelle ère. Cependant, cette mondialisation fait peser

sur l'humanité un risque grave d'uniformisation, sur les cultures une menace de nivellement, sur les langues un danger d'appauvrissement.

C'est pour cette raison qu'il y a trois ans, lors de la seconde session de la Conférence des Ministres Francophones de l'Education et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CONFEMER), en novembre 1995 à Cotonou, la tenue des “ Assises de l'enseignement du et en français ; une stratégie du multilinguisme ” a été décidée. Ces Assises auront une portée très importante et doivent aboutir à l'adoption d'une “ Charte du français dans le multilinguisme ”. Cette Charte sera soumise au 7^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant le français en partage qui aura lieu à Hanoi en novembre 1997. Elle sera une contribution considérable à une stratégie de coopération et de développement entre les pays membres de la Francophonie, conformément à la tendance essentielle de l'époque et contre les menaces d'uniformisation.

A cette occasion, au nom du Gouvernement de la République Socialiste du Viêt Nam et en mon nom personnel, je tiens à remercier la Francophonie dont les opérateurs directs sont l'AUFELF-UREF, ACCT, TV5, AIMF, ... ainsi que l'Ambassadeur de France, du Canada, de la Belgique et des autres pays francophones. Ils nous ont apporté des aides précieuses dans le but de cultiver l'amitié, de consolider la paix et de contribuer au développement dans la stabilité au sein de la Francophonie.

Je tiens également à remercier Messieurs les Présidents du Comité Populaire de la province, de la Ville et de l'Université de Hué ainsi que les représentants des organismes à tous les niveaux, d'avoir facilité la préparation de ces Assises.

Je souhaite de tout cœur une bonne santé à tous les participants et le plein succès de cette conférence.

J'ai l'honneur de déclarer ouverte les “ Assises de l'enseignement du et en français ”.